



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

## AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

### PROJETS DE RÈGLEMENTS NO. 770-2025

Lors d'une séance régulière le 10 mars 2025, le conseil municipal a adopté le premier de règlement N°770-2025, ayant pour objet de modifier certaines dispositions pour l'abattage des arbres, les empiétements dans les marges, les façades de bâtiments, les terrasses, l'entreposage, les stationnements, la protection de l'environnement et des coquilles réglementaires se trouvant dans le règlement de zonage #722-2023.

Une consultation publique aura lieu le 2 avril 2025 à 18h30, à la mezzanine du centre d'Art Guy St-Onge situé au 6294, rue Principale, Saint-Calixte. Au cours de cette assemblée de consultation publique, le Maire et/ou le conseiller délégué expliquera les deux projets de règlements et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Les projets de règlements peuvent être consultés sur le site internet au <https://saint-calixte.ca/municipalite/administration-municipale/reglementation-municipale>

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 17<sup>e</sup> JOUR DE MARS 2025

MATHIEU-CHARLES LEBLANC, ING.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER